

Laque brillante AURO N° 250

Fiche technique

Type de produit

Laque couvrante pour bois, diluable à l'eau, respectueuse de l'environnement

Laque brillante, sans solvant, sans agent protecteur de bois

Choix de matières premières écologiques

Emploi

Pour la décoration et la protection (capacité de diffusion) des bois, dérivés et métaux ferreux à l'intérieur et à l'extérieur.

À l'extérieur, au moins 3 couches avec env. 0,08 l/m² par couche.

Propriétés techniques

Testée selon DIN EN 71 partie 3, sécurité des jouets

Testée selon DIN 53160, résistante à la salive et la sueur

Testée selon DIN EN 927 pour éléments de construction à dimensions prescrites, sous condition

Propriétés selon EN 13300 : résistance à l'abrasion classe 1, pouvoir couvrant classe 3 par une consommation d'env. 0,08 l/2 (=rendement env. 12,5 m²/l), degré de brillance env. 80, mesuré sous un angle de 60°.

Composition : eau, huile de lin*, charges minérales, pigments minéraux, ester glycérique de colophane avec acides organiques*, tensioactifs à base d'huile de colza et de ricin, siccatifs (sans cobalt), huile de ricin*, huile de tournesol*, cellulose, xanthane. *Comme savon aminé. Les produits naturels ne sont pas exempts d'odeurs, ni d'émissions. Tenir compte des allergies potentielles. Déclaration complète actuelle sur www.auro.de.

Coloris : Blanc et 6 autres coloris (voir le nuancier).

Selon le fond et la méthode d'application, la couleur peut avoir des effets différents. C'est pourquoi nous vous recommandons d'effectuer un essai avant l'application sur une grande surface. Mélanger les différents lots avant l'application. Après l'application, des différences de ton ne constituent pas un motif de réclamation.

Toutes les laques N° 250 sont miscibles entre-elles. Mélanger des vernis en couleur avec des vernis transparentes, ou mélanger vernis intérieur et extérieur diminue la résistance aux intempéries et raccourci le délai de rénovation.

Procédé d'application : pinceau, rouleau, pulvérisation

(pinceaux à poils synthétiques ou mélangés, manchons en mousse à pores fins, rouleau à laquer à poils courts, par ex. les outils AURO).

Pulvérisation	Haute pression	Air comprimé (HVLP)	Airmix
Buse	1,0-2,0 mm	1,0-2,0 mm	selon mode d'emploi fournisseur
Pression d'air	3-5 bar	2-4 bar	selon mode d'emploi fournisseur

Temps de séchage à 23 °C/ 50% d'humidité relative

Sèche au toucher après env. 10 heures, sèche et pouvant être recouverte après env. 24 heures, complètement sèche après env. 5 jours.

Une humidité élevée, des températures basses et une surconsommation de produit rallongent considérablement le temps de séchage.

Le séchage a lieu grâce à l'absorption d'oxygène (oxydation). Veillez à aérer suffisamment, à une température modérée, pendant le séchage.

Densité : 1,05 -1,25 g/cm³, selon le ton

Viscosité : env. 30-50 secondes à 20 °C, selon le ton.

Diluant : Prête à l'emploi, diluable à l'eau, max. 20 %.

Consommation : 0,07-0,09 l/m² par couche, soit une couche humide de 70-90 µm, sur support lisse, régulièrement absorbant. Les consommations sont dépendantes du support, de la méthode d'application et de la qualité de la surface. Déterminer les consommations exactes sur l'objet.

Nettoyage des outils

Étaler les outils immédiatement après emploi et nettoyer ensuite avec de l'eau et le Savon végétal AURO N° 411*. En cas de résidus tenaces, laisser tremper les outils dans une solution savonneuse ou utiliser le Diluant AURO N° 191* et nettoyer ensuite avec de l'eau et le Savon végétal AURO N° 411*. Nous conseillons d'imprégner les poils des pinceaux et brosses avec le Savon végétal AURO N° 411* avant de les stocker et de les rincer soigneusement à l'eau avant l'utilisation.

Stockage : à 18 °C dans le contenant d'origine fermé: 24 mois. Stocker le contenant bien fermé au frais, au sec et hors de la portée des enfants.

Emballage : Fer blanc. Ne recycler que les contenants complètement vidés.

Traitement des déchets : Résidus liquides: Code CED: 080120, Désignation CED : suspension aqueuse, peintures. Seuls les contenants vidés et dont les résidus sont desséchés peuvent être recyclés. Seuls les résidus secs peuvent être jetés dans les déchets ménagers ou traités comme des laques durcis.

Classe de danger : Néant. **Teneur en solvant** suivant directive européenne 2004/42/EG II A (eWb) : 130 g/l (2010). **Teneur en COV du produit :** < 10 g/l.

Attention

Risque d'auto inflammation à cause des huiles siccatives. Laisser sécher les chiffons ou similaires imprégnés de produit individuellement et bien à plat; ne pas les mettre en boule; les stocker dans un contenant en métal fermé hermétiquement. Respecter les mesures de sécurité habituelles, par exemple veiller à aérer suffisamment et à bien protéger la peau pendant l'application. Port d'un masque respiratoire obligatoire en cas d'application par pulvérisation et pendant des travaux de meulage. Code GIS : M-DF03 peintures aux résines naturelles sans solvant. Il faut respecter les remarques importantes sur la manipulation sûre du produit, le marquage et les directives de risque, elles sont indiquées sur l'étiquette et dans la fiche actuelle de sécurité à l'adresse www.auro.de ('documentation').

Recommandations techniques d'application

Laque brillante AURO N° 250

1. SUPPORT

1.1 Supports adéquats: Bois à l'intérieur et à l'extérieur, dérivés du bois à l'intérieur, pièces métalliques après une préparation avec l'Apprêt anti-rouille AURO N° 234*. Ne pas utiliser pour les sols, les bois en contact direct avec la terre, et les surfaces horizontales sous charge permanente d'eau ou soumises aux contraintes mécaniques élevées.

1.2 Conditions préalables

Le support doit être propre, solide et exempt de substances colorantes ou suintantes. Tenir compte des instructions usuelles en termes de protection pour les constructions en bois.

2. MISE EN ŒUVRE

2.1 Type de support : bois

2.1.1 Préparation du support

Tester les anciens supports et anciennes couches en termes d'adhérence et de compatibilité.

Les anciennes couches qui n'adhèrent plus ou qui ne sont pas compatibles, comme par exemple des anciennes couches très abîmées par les intempéries, doivent être complètement enlevées jusqu'à obtention du bois brut.

Arrondir les angles, nettoyer le support, poncer légèrement et enlever la poussière. N'utiliser que des outils de ponçage inoxydables.

Pour obtenir une surface de haute qualité sur des bois lisses, il faut d'abord les humidifier avec une éponge, laisser sécher, poncer légèrement dans le sens des fibres; brosser les pores, dépeussier soigneusement et nettoyer.

N'utiliser que des outils de ponçage inoxydables.

Laver les bois riches en substances actives, très résineux ou les bois tropicaux avec de l'alcool et poncer de nouveau légèrement.

Enlever les écoulements de résine ou les poches de résine; enlever les bois défectueux; colmater les joints.

Égaliser des zones endommagées avec un enduit adéquat. Etanchéfier les bords des dérivés du bois.

Le produit ne contient pas d'agent de protection du bois. En particulier pour les résineux, les dérivés du bois, les bois à stabilité dimensionnelle, les bois de coffrage, exposés aux intempéries ou se trouvant dans des pièces humides, il est recommandé d'utiliser une primaire de protection du bois adéquat, répondant à la norme DIN 68800. **Tenir compte de la fiche d'information "Protection des bois contre les moisissures et le bleuissement".**

Pour les bois riches en substances actives, utiliser le Primaire spécial AURO N° 117* :

- pour éviter des délais de séchage trop longs des bois riches en tanin

- pour les bois riches en substances suintantes et colorantes, en particulier lors de l'application d'une lasure claire ou blanche

- pour éviter les bleuissements sur les bois traités aux sels ou traités sous pression en autoclave.

Tenir compte de la fiche d'information "Primaire spécial".

2.1.2 Traitement de base

Selon le type de bois et le type d'application, une couche de l'imprégnation dure AURO N° 127*, du Primaire spécial AURO N° 117*, ou d'un primaire contenant un conservateur conformément à la norme DIN 68800. Une solution alternative est l'imprégnation avec la laque elle-même, diluée avec 10 % d'eau.

2.1.3 Traitement intermédiaire : Extérieur et intérieur : 1 couche de laque brillante N° 250.

2.1.4 Traitement final

À l'intérieur, en fonction de la qualité souhaitée et de l'intensité de couleur désirée, appliquer un couche supplémentaire.

À l'extérieur, appliquer au moins deux couches de laque brillante N° 250. Respecter une consommation totale d'au moins 0,24 l/m² pour une protection optimale. Il est recommandé, lorsqu'une couche est sèche, de poncer le support légèrement avec un papier de verre fin (grain 220) ou un feutre à poncer, sans abîmer les angles et de dépeussier avant de repasser la couche suivante.

2.2 Type de support : pièces métalliques brutes

2.2.1 Préparation du support : Nettoyer le support et enlever la rouille en ponçant (grain 60-120) minutieusement (mettre le métal à nu); dépeussier.

Ne pas utiliser de transformateur de rouille.

2.2.2 Traitement de base

À l'intérieur, l'application d'Apprêt anti-rouille N° 234*est seulement nécessaire dans des secteurs durablement humides.

À l'extérieur appliquer deux couches d'Apprêt anti-rouille N° 234*.

Entre les couches, laisser sécher et légèrement poncer avec un papier de verre fin (grain 220) ou un feutre à poncer, sans abîmer les angles et dépeussier.

2.2.3 Traitement final : comme décrit au point 2.1.4, répéter l'application jusqu'au revêtement désiré.

2.3 Type de support : pièces métalliques traitées en usine

2.3.1 Préparation du support : nettoyer soigneusement, légèrement poncer avec un papier de verre fin (grain 180), dépeussier. Dans le cas de pièces métalliques déjà traitées, il est recommandé de faire d'application pour tester l'adhérence.

2.3.2 Traitement de base : Un traitement de base n'est pas nécessaire pour les pièces métalliques traitées en usine

2.3.3 Traitement final : comme décrit au point 2.1.4, répéter l'application jusqu'au revêtement désiré.

3. NETTOYAGE ET SOIN

Nettoyer les surfaces soit uniquement avec de l'eau tiède ou en ajoutant le Nettoyeur pour laque et lasure AURO N° 435*. Ne pas utiliser de bases (comme les solutions alcalines ou à base d'ammoniac) ou de produits de nettoyage fortement abrasifs, microfibres etc.

* voir fiche technique correspondante

CONSEILS

- Éviter l'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté pendant l'application et le séchage. .

- Température d'application min. 10°C, max. 30°C, 85% max. d'humidité relative, température optimale entre 20-23°C, humidité relative optimale 50-65%.

- Teneur en humidité du bois : max. 12 % feuillus, max. 15 % conifères.

- Bien mélanger le produit avant l'emploi.

- Respecter les temps indiqués lors de la mise en œuvre. Ne pas exposer les couches incomplètes trop longtemps aux intempéries.

- Un jaunissement caractéristique du produit est possible et à prendre en considération. Le degré de brillance peut varier en fonction du type de bois et peut être altéré en cas d'application extérieure.

- Pour obtenir une protection optimale sur la durée, les surfaces doivent être vérifiées régulièrement, au moins 2 fois par an, entretenues et les zones abîmées réparées immédiatement.

- N'utiliser que des mastics et bandes adhésives compatibles avec le produit

- Pour les fenêtres et portes extérieures, effectuer la même mise en œuvre à l'intérieur, qu'à l'extérieur. Vérifier les joints des vitres et les remplacer si nécessaire. Laisser sécher les couches appliquées sur des fenêtres en profondeur avant de fermer celles-ci.

- Ne monter les éléments de construction en bois ou les bardages exposés aux intempéries qu'après un traitement intermédiaire de tous les côtés.

- Tous les travaux sont à effectuer en fonction de l'objet et de son utilisation.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 12-04-2017 (révision complète).